

## Bulletin d'histoire politique

**Charles-Philippe Courtois (responsable), « Anniversaires historiques en 2009 », dans Miriam Fahmy (dir.), L'état du Québec, 2009, Montréal, Éditions Fides, 2008, p. 461-509.**

Stéphane Savard



Volume 18, numéro 1, automne 2009

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1054789ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1054789ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique  
VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Savard, S. (2009). Compte rendu de [Charles-Philippe Courtois (responsable), « Anniversaires historiques en 2009 », dans Miriam Fahmy (dir.), L'état du Québec, 2009, Montréal, Éditions Fides, 2008, p. 461-509.] *Bulletin d'histoire politique*, 18(1), 303–306. <https://doi.org/10.7202/1054789ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2009

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Charles-Philippe Courtois (responsable),  
« Anniversaires historiques en 2009 », dans Miriam  
Fahmy (dir.), *L'état du Québec*, 2009, Montréal,  
Éditions Fides, 2008, p. 461-509.

STÉPHANE SAVARD  
*Candidat au doctorat en histoire*  
*Université Laval*

Chaque année, *L'État du Québec* présente à ses lecteurs un dossier thématique dans lequel des chercheurs de divers horizons traitent des principaux éléments historiques dont la société québécoise s'apprête à commémorer, ou aurait intérêt à souligner, l'anniversaire. Insérée dans la dernière édition, la section « Anniversaires historiques en 2009 » mérite indéniablement d'être (re)connue. Sous la responsabilité de Charles-Philippe Courtois, elle renferme onze courts textes scientifiques dont la longueur varie entre deux et cinq pages. Plutôt hétérogènes, les articles présentent un cadre temporel très large – entre 1634 et 1989 – et des thématiques des plus variées. Ces dernières abordent les domaines socioéconomique – ex : la fondation de la ville de Trois-Rivières (Mario Marchand) – ; politique – ex : les causes de la reddition de Québec en 1959 (Pierre Tousignant) – ; religieux – ex : Joseph-Octave Plessis et la Conquête providentielle (Marc André Bernier) – ; et culturel – ex : les mouvements étudiants et l'Opération McGill français (Jean-Philippe Warren). D'autres textes se penchent davantage sur des considérations militaires ou sportives. La diversité et la qualité des textes et objets d'étude offrent aux citoyens la possibilité d'enrichir leurs connaissances sur l'histoire du Québec et de se sensibiliser aux manifestations de la mémoire collective. Quant aux chercheurs universitaires ou autres, ils trouvent également leur compte grâce à la possibilité qu'ils ont d'approfondir leurs réflexions sur les considérations identitaires et mémorielles entourant les usages du passé. Ils peuvent aussi saisir l'occasion de se mettre au parfum des nouvelles interprétations historiographiques sur certains sujets bien précis.

Dans le texte portant sur l'anniversaire de la création du club de hockey Le Canadien (Michel Vigneault) ou dans celui sur la fondation de l'Orchestre symphonique de Montréal (Marie-Thérèse Lefebvre), l'approche événementielle employée par les auteurs retrace d'une manière plutôt factuelle, sans problématique directrice, les événements fondateurs. Si elle permet de diversifier le public ciblé, elle n'apporte malheureusement pas

beaucoup d'éléments interprétatifs ou réfléchitifs sur l'histoire québécoise. Utilisant une approche analytique, à saveur historiographique ou non, les autres textes permettent à des degrés divers d'orienter, de clarifier ou encore de critiquer l'interprétation conventionnelle des objets d'étude choisis. Trois exemples seront ici présentés afin de titiller la curiosité du lecteur. Roch Legault revisite la bataille des Plaines d'Abraham en poursuivant la démystification de son rôle capital dans l'histoire de la Conquête. S'il interprète la bataille comme « une mêlée visant à repousser le débarquement des forces britanniques » (p. 467), il amenuise la responsabilité de cette dernière dans la défaite de la France en Amérique du Nord : « La défaite française consacrée en 1760 n'est à mettre au compte ni de la qualité de la mousqueterie anglaise, ni du manque d'entraînement des miliciens canadiens qui se sont jetés par terre devant elle, ni des mésententes entre les chefs. La cause véritable de la perte de Québec et de la Nouvelle-France est la supériorité qu'a acquise la Royal Navy sur la marine royale française, et non le combat des plaines d'Abraham. » (p. 467-468). Quant à lui, Éric Bédard entreprend une réflexion entourant la mémoire de Lord Durham, célèbre auteur du rapport recommandant l'assimilation des Canadiens français, mais également personnage considéré par plusieurs Anglo-Canadiens comme un « progressiste » ayant souhaité l'indépendance du Canada. Avec comme toile de fond le contexte intellectuel du libéralisme anglo-saxon et le contexte politique de la croyance au progrès – interprétation whig de l'histoire –, l'auteur suit une nouvelle piste interprétative sensible aux valeurs et représentations alors hégémoniques au sein de la société dans laquelle vivait le lord britannique. Ce faisant, il conclut que l'« homogénéité linguistique et culturelle était vue, par plusieurs libéraux anglais, comme une sorte de passeport vers l'universel. À la manière qui sera bientôt celle des marxistes, ces libéraux associaient souvent la « question nationale » à un combat d'arrière-garde qui freinait la victoire des Lumières et du progrès » (p. 481). Enfin, dans une réflexion portant sur la mémoire de l'ancien chef de l'Union nationale, Xavier Gélinas plaide en faveur d'une « évaluation correcte de Duplessis et de son régime » (p. 498). Cette dernière permettrait à l'historiographie d'explorer les jalons d'une approche comparative qui décloisonnerait l'analyse du régime duplessiste en replaçant ce dernier dans l'ensemble canadien et nord-américain.

D'un point de vue plus global, l'absence d'un court texte introductif rédigé par le responsable de la section nous semble regrettable. Reconnaissons qu'il demeure impossible de savoir si cette absence est le produit d'une contrainte d'édition – une courte introduction de Michel Venne a pourtant été insérée dans le dossier de l'année 2007 – ou encore le choix éclairé du responsable de la section. Quoi qu'il en soit, nous croyons qu'un texte de la sorte aurait été pertinent afin de justifier les choix effectués dans la sélection finale des sujets présentés. Outre le sempiternel problème

des collaborateurs à trouver, un responsable décide toujours, d'une manière plus ou moins intentionnelle, d'aborder tel ou tel objet d'étude, de laisser la parole – ou l'écrit – à tel ou tel chercheur. Jusqu'à un certain point, il suggère aux citoyens-lecteurs quels éléments de leur histoire ils méritent de se souvenir; d'où la nécessité, à notre avis, d'un texte introductif précisant les considérations présentes des choix effectués. Le lecteur pourrait autrement s'interroger sur l'absence de certains anniversaires pourtant jugés marquants par la communauté des historiens ou par des acteurs socio-politiques du Québec, à l'exemple du bicentenaire de la naissance de François-Xavier Garneau (1809), ou encore du 30<sup>e</sup> anniversaire de l'inauguration de la plus grosse centrale hydroélectrique québécoise, LG-2, à la Baie James (1979).

La présence d'un texte introductif aurait également enrichi la compréhension des éléments mémoriels abordés en les mettant en relation, en comparant les réflexions qu'ils suscitent et, enfin, en colligeant les indices qu'ils renferment quant au lien entre la mémoire et les préoccupations du présent. Ainsi, nous ne pouvons nous empêcher de penser à quel point le rappel d'anniversaires historiques ne se comprend pas uniquement en fonction des événements passés, mais aussi et surtout en fonction des considérations du présent. Pourquoi se souvenir de certains éléments « choisis » au détriment de ceux oubliés ou laissés de côté? Qui commémorent ces événements, ces personnalités, ces valeurs et représentations du passé? Les festivités entourant le 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Québec ont amplement montré la pertinence de ces questionnements, de même que la nécessité de comprendre et, surtout, d'éclairer les processus socio-politiques derrière les usages du passé. Deux textes traitent explicitement de cette nécessité. Après avoir présenté les causes et les facteurs qui contribuent au dénouement de la grève de l'amiante, Suzanne Clavette cherche à donner un sens à la commémoration de cet événement en rattachant ce dernier aux préoccupations présentes. Avec pour souhait que la « rude bataille » des grévistes ne tombe jamais dans l'oubli, elle soude le destin de ces travailleurs d'autrefois avec celui des salariés d'aujourd'hui, qui « leur doivent reconnaissance » pour tous ces gains obtenus dans le passé et désormais considérés comme étant acquis (p. 496). Dans un article sur la tuerie de la Polytechnique, Micheline Dumont, en chercheuse très engagée dans la Cité, milite en faveur de la lutte contre les discours qui discréditent les thèses féministes du drame. S'inquiétant de « la réticence de la société québécoise à accepter la signification politique du geste » (p. 508), elle considère l'interprétation et la critique de ce comportement comme étant son devoir: « Nier le caractère antiféministe du drame, laisser croire que le féminisme est dépassé et que l'égalité est atteinte entre les hommes et les femmes, c'est refuser que les choses changent vraiment. » (p. 508).

Voilà deux réflexions fort pertinentes qui, additionnées aux nouvelles interprétations proposées par les autres textes, prouvent la richesse du dossier « Anniversaires historiques en 2009 » dirigé par Charles-Philippe Courtois.

Christian Dufour, *Les Québécois et l'anglais. Le retour du mouton*, Montréal, Les Éditeurs Réunis, 2008.

MICHEL PAILLÉ  
*Démographe*  
*Québec*

On se rappellera que les lois 22 et 101 votées au cours des années 1970, ont profondément choqué la communauté anglophone du Québec. Une longue lutte devait s'ensuivre, tant sur la place publique que devant les tribunaux. Faisant flèches de tous bois, les opposants au principe même d'une politique linguistique ont cherché à discréditer ces lois en déformant les intentions gouvernementales. Accusés de fermeture sur eux-mêmes, les francophones ont été montrés du doigt comme voulant retrouver l'unilinguisme français, réel ou supposé, de leurs ancêtres.

Dans les discours que M. Camille Laurin a prononcés en 1977, un démenti formel a été énoncé plus d'une fois. Devant l'Association des manufacturiers canadiens, M. Laurin s'exprimait on ne peut plus clairement (2 mai 1977): « certains détracteurs de notre politique veulent [la] caricaturer sous l'image d'un repli sur soi, d'un unilinguisme qui [nous] couperait du reste de l'Amérique du Nord. Rien n'est plus faux, car tel n'est pas du tout notre intention »<sup>1</sup>.

Mais la caricature a duré et dure encore. Si on se donnait la peine de compter toutes les fois où il a été nécessaire de faire la distinction entre le bilinguisme institutionnel et le bilinguisme individuel, on arriverait sans doute à un résultat fort impressionnant. Je ne compte plus les fois où j'ai eu à faire cette distinction pour écarter, parfois d'entrée de jeu, ce qui m'apparaissait comme une manœuvre de diversion, voire d'intimidation. Plus de 30 ans après l'adoption de la loi 101, d'aucuns cherchent encore à culpabiliser la majorité francophone du Québec relativement à la question linguistique. Souvent avec succès.